



Déclaration liminaire CAPL n°3 du 5 décembre 2016

La CAPL de ce jour est convoquée dans le cadre du mouvement complémentaire des cadres C et d'un mouvement exceptionnel afin d'entériner une déclinaison locale de l'adaptation des structures au réseau : la fermeture de la trésorerie de Gordes au 01/01/2017 qui aggrave encore la situation du maillage territorial dans le département de Vaucluse après les fermetures des trésoreries de Pernes et de Cadenet.

Derrière cette appellation technocratique, se cache à peine, une nouvelle mise en cause de nos services et de nos missions.

Le 15 novembre 2016 plus d'un agent sur trois était en grève à la DDFIP de Vaucluse soit 36 % et 23,71% au niveau national. Le malaise est grand, même les cadres n'y croient plus. Notons leur forte mobilisation (36,54%) et 43% des agents de catégories C étaient en grève ce jour-là pour dire non à la casse de notre administration : résultat pour 2017, nous n'aurons que 6 suppressions d'emplois mais exclusivement des agents C !

La DGFIP atteinte d'autisme profond continue sa politique destructrice. Ce sont aujourd'hui ,1630 emplois ETP qui seront supprimés en 2017.

Et nous savons pertinemment que la politique d'austérité dont notre direction générale est la principale victime, va continuer de se traduire par une réduction continue des effectifs.

Elle va nécessiter toujours plus de suppressions de postes et de fusions des services.

De nouvelles simplifications, synonymes souvent d'abandon de missions qui ne sont que prétextes à de nouvelles suppressions ? Et quelles conséquences sur le quotidien des agents ? C'était déjà intolérable et vous nous proposez l'insupportable !!

En droite ligne, l'administration continue de s'attaquer en profondeur au système régissant les mutations et les affectations pour les catégories A, B et C par la remise en cause des droits et garanties des agents.

Aujourd'hui le droit des agents en matière de mutation est encore un peu plus bafoué.

En effet, dans le cas d'une réorganisation de services, intervenant au sein d'une même commune, l'agent dont l'emploi et la mission sont transférés dans une autre structure, aura certainement l'obligation de suivre son emploi et sa mission alors que ce n'était pas le cas auparavant.

Les organisations syndicales dénoncent cette mobilité forcée.

Les élus de la CGT Finances Publiques ne participeront pas à la discussion et au vote sur le mouvement exceptionnel car il n'est pas question pour nous de cautionner les restructurations et les fermetures de sites dans le département. La fermeture du CFP de Gordes ne fera que des perdants : les usagers de Gordes, ceux d'Apt, les agents d'Apt et bien sûr ceux de Gordes.

Par ailleurs, nous voterons contre le mouvement proposé, qui ne répond aucunement aux besoins de notre réseau et qui n'est qu'une énième conséquence d'une politique gouvernementale que nous combattons.

Que dire de ce mouvement complémentaire, qui une fois effectué, laissera vacants 22 emplois ETP de catégorie C ?

La CGT Finances Publiques continue de revendiquer l'abandon de la démarche stratégique et de l'adaptation des structures au réseau et un maillage territorial qui correspond aux besoins du public.

Nous exigeons donc l'arrêt des suppressions d'emploi et des restrictions budgétaires pour continuer à effectuer l'ensemble de nos missions de manière totalement satisfaisante.